

### *Le tarif postal*

J'estime qu'il y a lieu de féliciter le ministre d'avoir présenté ce bill à la Chambre, car il nous fournit ainsi l'occasion de débattre la question des hausses de tarifs postaux, de façon que la population puisse connaître les motifs qui les justifient. On se contente le plus souvent d'informer la population qu'on va augmenter de 2 c. les tarifs postaux applicables au courrier de première classe, de sorte que nous, députés, n'avons pas la chance de débattre les raisons qui justifient cette augmentation, et que la population les ignore.

D'autres ministres du nouveau gouvernement peuvent également prendre note de l'exemple que le ministre des Postes vient de donner en exposant ses intentions à la Chambre. Je pense en particulier au domaine dont je suis le critique officiel, celui des pêches et des océans; le ministère émet une quantité de règlements sans même avertir ni informer les intéressés. Les changements apportés à la réglementation n'inspirent certes pas beaucoup de commentaires. Le ministère des Postes donne donc l'exemple à tous les autres ministères du gouvernement.

Notre parti est d'accord, en principe, pour que les projets de hausses du tarif postal soient d'abord discutés au Parlement. Nous n'y trouvons absolument rien à redire; au contraire nous espérons que cette pratique va se poursuivre et qu'ainsi le public comprendra mieux les raisons pour lesquelles les expéditions par la poste vont lui coûter plus cher.

Mais si l'on espère que le public accepte une hausse des tarifs postaux, on devrait continuer à lui assurer un service de qualité égale, sinon supérieure, pour justifier cette hausse. Or, le public n'obtient malheureusement pas ce genre de service actuellement. Les tarifs augmentent sans que le service postal s'améliore pour autant.

En voici un exemple. Tous les députés, notamment ceux de la côte ouest, comprennent les difficultés que nous éprouvons à communiquer par la poste avec nos électeurs, quand une lettre prend de sept à huit jours pour nous parvenir à Ottawa. Si la réponse prend autant de temps pour parvenir à l'électeur, il faut donc au minimum deux semaines pour régler une question.

J'espère que le ministre recevra la collaboration de la Chambre quand il commencera à négocier avec le Syndicat des postiers du Canada en vue de rétablir la confiance de ses membres et de leur prouver que le gouvernement est résolu à améliorer le service postal dans l'intérêt des Canadiens.

Je tiens maintenant à faire de la «privatisation» de certains secteurs du service postal. Le monde des affaires veut pouvoir compter sur un service postal efficace et rapide, notamment pour l'expédition de colis entre des entreprises canadiennes et étrangères. Ce service est devenu tellement inefficace qu'il est en voie de passer aux mains du secteur privé. Air Canada a assumé une partie du service comme aussi, si je comprends bien, des compagnies de livraison américaines qui cherchent à s'introduire sur le marché canadien. Pour ma part, j'espère bien que le gouvernement ne les encouragera pas.

Nous espérons que le gouvernement se servira des secteurs qui pourraient être rentables pour aider ceux qui le sont moins,

[M. Miller.]

comme par exemple, celui de la publication de brochures et le service de la première classe pour lequel nous ne pouvons vraiment fixer de tarifs assez élevés pour le rendre rentable. Si nous ne protégeons pas le consommateur, l'individu qui doit pouvoir compter sur les postes pour expédier sa correspondance personnelle, ses factures et ainsi de suite, ou les associations et groupes communautaires qui doivent envoyer des bulletins, des brochures et autres communications à leurs membres, il en résultera un affaiblissement de l'esprit de groupe et des associations mêmes qui doivent écrire à leurs membres pour les tenir au courant de leur activité. Nous exhortons donc le gouvernement à maintenir et à améliorer les services postaux que la société trouve déjà peu satisfaisants.

Je suis convaincu que le ministre connaît déjà une partie des problèmes des Postes. Espérons qu'il les résoudra de façon à redonner confiance au public, car celui-ci a bien des raisons d'être déçu. Il peut sembler étrange qu'un néo-démocrate parle du monde des affaires, ici, à la Chambre. Pourtant, dans nos discours, nous parlons souvent des mesures qu'il faudrait prendre, à notre sens, pour améliorer le sort du petit homme d'affaires qui est l'un des premiers à en pâtir dès que notre service postal laisse à désirer. Dans ma ville de Parksville, en Colombie-Britannique, qui est en pleine expansion, bien des petits commerçants font livrer leur marchandise par la poste. Depuis plus d'un an et demi, les petits commerçants et les autres habitants de Parksville n'arrivent pas à obtenir des cases postales. Ils doivent en réalité aller chercher leur courrier au guichet de la poste restante. Il y a plus de 250 noms sur la liste d'attente à Parksville. Ces gens-là espèrent bien pouvoir obtenir une case postale afin de ne plus être obligés de faire la queue pour avoir leur courrier. Pour cela, il faudrait agrandir les installations du bureau de poste. Les responsables en ont fait la demande, mais le ministre des Postes n'a pas encore répondu jusqu'à présent.

● (1620)

Quelle est la conséquence de cette situation? Les petits commerçants sont forcés de chercher d'autres moyens de recevoir les livraisons ou de respecter les échéances pour la livraison du courrier. Les petits commerçants ne sont pas disposés à attendre 15 ou 20 minutes dans une file ni à déléguer leurs employés. Les services postaux devraient accéder aux demandes des petits commerçants et des habitants de Parksville qui attendent patiemment depuis un bon bout de temps, et ils sont de plus en plus nombreux.

**Une voix:** Depuis 16 ans.

**M. Miller:** L'attente aurait pu être plus longue encore si le gouvernement n'avait pas changé.

**M. Benjamin:** Nous verrons combien de temps encore cela prendra.

**M. Miller:** Nous examinerons consciencieusement la situation.

**Une voix:** Avez-vous l'intention de vous joindre à nous?